



**CONSEIL EXECUTIF**  
**Cent vingt-deuxième session**  
**Point 6.6 de l'ordre du jour provisoire**

**EB122/31**  
**15 janvier 2008**

## **Fondations et distinctions**

### **Distinctions, y compris la proposition de la République de Corée relative à la création du Prix Dr LEE Jong-wook pour la santé publique**

#### **PROPOSITION**

1. La République de Corée<sup>1</sup> a généreusement proposé une dotation annuelle de US \$100 000 pour la création d'une distinction dans le cadre de l'OMS, sous l'appellation « Prix Dr LEE Jong-wook pour la santé publique ».
2. Il est proposé de remettre cette distinction chaque année à des personnes ou des organisations ayant apporté une contribution dans les domaines suivants : VIH/sida – recherche, prévention, traitement et lutte ; maladies transmissibles – recherche et lutte ; ou lutte contre des maladies tropicales négligées.

#### **HISTORIQUE**

3. Le Directeur général est l'administrateur de huit des 14 prix de fondations et bourses administrés par l'OMS (voir annexe) ; les six autres sont administrés par les bureaux régionaux.
4. Ces fondations ont généralement été créées par d'éminentes personnalités dans le domaine de la santé ou en leur mémoire. Le Prix de la Fondation Darling et le Prix de la Fondation Léon Bernard sont tous deux des legs de la Société des Nations, tandis que les autres ont été établis depuis la création de l'OMS. Si la Fondation Darling et la Fondation Jacques Parisot sont administrées par le Directeur général, elles ont été créées en droit suisse.
5. A l'exception de la Bourse Francesco Pocchiari, la procédure d'attribution des prix est analogue. Toute autorité sanitaire nationale ou tout lauréat antérieur peut proposer le nom d'un candidat pour un prix. Pour chaque prix, il existe un comité ou groupe de sélection généralement composé du Président, d'un Vice-Président et d'un autre membre du Conseil et/ou d'un représentant désigné par le fondateur.

---

<sup>1</sup> Korean Foundation for International Healthcare – Dr Lee Jong-wook Memorial Fund.

6. La procédure habituelle consiste pour les comités ou groupes à recommander un ou plusieurs candidats au Conseil, qui procède à la sélection finale. Les prix sont officiellement remis aux lauréats pendant l'Assemblée de la Santé ou pendant les sessions des Comités régionaux.

## **MESURES A PRENDRE PAR LE CONSEIL EXECUTIF**

7. Le Conseil est invité à examiner la proposition de la République de Corée visant à créer une distinction pour la recherche dans les domaines du VIH/sida, des maladies transmissibles et des maladies tropicales négligées.

8. Au cas où le Conseil approuverait le principe de la création d'une distinction, les statuts proposés seraient rédigés en coopération avec la République de Corée et soumis au Conseil pour approbation, en même temps que les recommandations relatives au financement des frais administratifs afférents à cette distinction.

## ANNEXE

Distinction	Composition du comité/groupe de sélection et secrétaire	Sélection faite par	Montant du prix, fréquence et modalités de remise de la distinction
<b>Prix de la Fondation Darling</b> récompense des travaux exceptionnels concernant la pathologie, l'étiologie, l'épidémiologie, la thérapeutique, la prophylaxie du paludisme ou la lutte contre cette maladie	Comité de la Fondation : le Président et les Vice-Présidents du Conseil exécutif et le Président du Comité d'experts du Paludisme	Conseil exécutif	CHF 2500 et médaille de bronze, décernés lorsque les intérêts ont atteint une somme suffisante
Créé par la Société des Nations ; à l'OMS depuis 1948	Secrétaire : le Directeur général		Cérémonie à l'Assemblée de la Santé
<b>Prix de la Fondation Léon Bernard</b> pour services exceptionnels dans le domaine de la médecine sociale	Comité de la Fondation : le Président et les Vice-Présidents du Conseil exécutif et un membre du Conseil	Conseil exécutif	CHF 2500 et médaille de bronze, décernés lorsque les intérêts ont atteint une somme suffisante (dans la pratique, tous les deux ans, les années impaires)
Créé : à l'OMS depuis 1948	Secrétaire : le Directeur général		Cérémonie à l'Assemblée de la Santé
<b>Prix de la Fondation Dr A. T. Shousha</b> pour une contribution exceptionnelle à l'amélioration de la santé dans la région géographique dans laquelle le Dr A. T. Shousha a servi l'Organisation mondiale de la Santé	Le Président et les Vice-Présidents du Comité régional de la Méditerranée orientale et le Président des discussions techniques du Comité régional	Conseil exécutif	CHF 2500 et médaille de bronze, décernés lorsque les intérêts ont atteint une somme suffisante (dans la pratique, chaque année)
Créé en 1966	Secrétaire : le Directeur régional pour la Méditerranée orientale		Cérémonie au Comité régional de la Méditerranée orientale
<b>Bourse de la Fondation Dr A. T. Shousha</b> pour permettre au boursier d'obtenir un diplôme supérieur ou une maîtrise en santé publique	Comme pour le Prix	Conseil exécutif	US \$15 000, attribués lorsque les intérêts cumulés au-delà du montant nécessaire pour l'attribution du Prix sont suffisants (en principe, environ tous les six ans)
Créée en 1966			Lettre au lauréat

Distinction	Composition du comité/groupe de sélection et secrétaire	Sélection faite par	Montant du prix, fréquence et modalités de remise de la distinction
<b>Bourse de la Fondation Jacques Parisot pour la recherche en médecine sociale ou santé publique</b> Crée en 1969 Capital : CHF 100 000	Comité de la Fondation : le Président et les Vice-Présidents du Conseil exécutif et un membre du Conseil Groupe de sélection : le Président du Conseil exécutif et un membre du Comité de la Fondation Secrétaire : le Directeur général	Conseil exécutif	US \$5000 et une médaille de bronze, décernés tous les deux ans (les années paires) (les bureaux régionaux sont invités tour à tour à présenter des candidatures) Lettre au lauréat. L'année suivante, le lauréat est invité à présenter les résultats de ses recherches à l'Assemblée de la Santé et se voit décerner une médaille
<b>Prix de la Fondation İhsan Doğramacı pour la Santé de la Famille</b> pour services éminents dans le domaine de la santé de la famille Crée en 1980 Capital : US \$400 000 Prix et Bourse	Groupe de sélection : Le Président du Conseil exécutif, le Président de l'Université Bilkent en Turquie, ou son représentant, et un représentant du Centre international de l'Enfance (Ankara) Secrétaire : le Directeur général	Conseil exécutif	Une médaille d'argent plaqué or, un certificat et US \$20 000, décernés tous les deux ans (les années paires) Cérémonie à l'Assemblée de la Santé
<b>Bourse de la Fondation İhsan Doğramacı pour la Santé de la Famille</b> pour des recherches en santé de la famille Crée en 1980	Comme pour le Prix	Conseil exécutif	Un certificat et une somme de US \$20 000 tous les deux ans (les années impaires)
<b>Prix Sasakawa pour la Santé</b> pour des travaux novateurs remarquables en matière de développement sanitaire, en vue d'encourager le développement ultérieur de ces travaux Crée en 1984 Capital : US \$1 million (investi par la Fondation commémorative Sasakawa pour la Santé)	Groupe de sélection : le Président et un membre du Conseil exécutif et un représentant désigné par le fondateur (Evaluation technique par le Secrétariat) Secrétaire : le Directeur général	Conseil exécutif	US \$100 000, attribués chaque année en principe (généralement partagés entre deux ou trois personnes et/ou institutions) et une statuette. La somme exacte remise à chaque lauréat est déterminée par le Groupe de sélection du Prix Dépenses d'appui établies à 13 % du Prix pour aider à couvrir les frais administratifs Cérémonie à l'Assemblée de la Santé

Distinction	Composition du comité/groupe de sélection et secrétaire	Sélection faite par	Montant du prix, fréquence et modalités de remise de la distinction
<b>Prix Dr Comlan A. A. Quenum de Santé publique</b> pour une contribution exceptionnelle à l'amélioration de la santé dans la région géographique dans laquelle le Dr Quenum a servi l'OMS Créé en 1987 Capital : CFA 1 400 000	Comité du Prix : le Président et le Vice-Président du Sous-Comité du Programme du Comité régional, deux représentants du Comité consultatif africain pour le Développement sanitaire et le Directeur régional pour l'Afrique Secrétaire : le Directeur régional pour l'Afrique	Sous-Comité du Programme du Comité régional de l'Afrique. Faute d'accord sur le choix d'un candidat, la question est renvoyée au Comité régional de l'Afrique pour décision	US \$2000 (montant qui peut être revu à la hausse de temps en temps par le Comité du Prix) et une médaille, remis tous les deux ans (les années impaires) Cérémonie au Comité régional de l'Afrique
<b>Bourse Francesco Pocchiari</b> pour permettre à des chercheurs de pays en développement de se rendre dans d'autres pays pour acquérir une expérience nouvelle dans leur domaine de recherche Créée en 1991 Capital : US \$104 960	Comité de la Bourse : le Directeur de l'Istituto Superiore di Sanità, Rome, et quatre membres du CCRS mondial, choisis par le Président du CCRS La réunion a lieu pendant celle du CCRS Secrétaire : le Directeur général	Conseil exécutif	Attribuée tous les deux ans (les années impaires) à un ou deux boursiers, si les intérêts cumulés le permettent. US \$10 000 par chercheur Lettre au lauréat. Nom annoncé lors d'une séance publique de l'Assemblée de la Santé
<b>Prix de la Fondation des Emirats arabes unis pour la Santé</b> pour une contribution exceptionnelle au développement sanitaire Créé en 1994 Capital : US \$1 million	Groupe de sélection : le Président du Conseil exécutif, un membre du Conseil et un représentant désigné par le fondateur Secrétaire : le Directeur général	Conseil exécutif	Un certificat, une plaque et une somme d'argent pouvant atteindre US \$40 000, attribués lorsque les intérêts atteignent une somme suffisante (dans la pratique, chaque année) Dépenses d'appui établies à 13 % du montant du prix pour aider à couvrir les frais administratifs Cérémonie à l'Assemblée de la Santé

Distinction	Composition du comité/groupe de sélection et secrétaire	Sélection faite par	Montant du prix, fréquence et modalités de remise de la distinction
<b>Prix de la Fondation pour la Recherche sur le Syndrome de Down dans la Région de la Méditerranée orientale pour la recherche sur le syndrome de Down</b> Créé en 1999 Capital : US \$50 000	Comité de la Fondation : le Président et les Vice-Présidents du Comité régional de la Méditerranée orientale, le Président des discussions techniques du Comité régional et un représentant du fondateur Secrétaire : le Directeur régional pour la Méditerranée orientale	Comité régional de la Méditerranée orientale	Le prix consiste en une médaille de bronze et une somme d'argent et est attribué tous les deux ans, si les intérêts cumulés sur le capital de la Fondation le permettent Une subvention, si les intérêts cumulés sur le capital de la Fondation le permettent Cérémonie au Comité régional de la Méditerranée orientale
<b>Prix de l'Etat du Koweït pour la Lutte contre le Cancer, les Maladies cardio-vasculaires et le Diabète dans la Région de la Méditerranée orientale</b> pour une contribution exceptionnelle à la lutte contre le cancer, les maladies cardio-vasculaires et le diabète Créé en 2003 Capital : US \$300 000	Comité de la Fondation : le Président et les Vice-Présidents du Comité régional de la Méditerranée orientale, le Président des discussions techniques du Comité régional et un représentant du fondateur Secrétaire : le Directeur régional pour la Méditerranée orientale	Comité régional de la Méditerranée orientale	Un prix consistant en une médaille de bronze et une somme d'argent remises annuellement, si les intérêts cumulés sur le capital de la Fondation le permettent Cérémonie au Comité régional de la Méditerranée orientale
<b>Prix de l'Etat du Koweït pour la Recherche en Promotion de la Santé</b> pour une contribution exceptionnelle à la recherche en promotion de la santé Créé en 2004 Capital : US \$1 million	Groupe de sélection : le Président du Conseil exécutif, un membre du Conseil et un représentant désigné par le fondateur Secrétaire : le Directeur général	Conseil exécutif	Un certificat, une plaque et une somme pouvant atteindre US \$40 000, décernés lorsque les intérêts cumulés atteignent une somme suffisante (dans la pratique, chaque année) Dépenses d'appui établies à 13 % du montant du prix pour aider à couvrir les frais administratifs Cérémonie à l'Assemblée de la Santé